

communiqué de presse

Signature d'une convention

de partenariat entre l'AER BFC et la CRMA BFC

L'Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté (CRMA BFC), représentées respectivement par leurs présidents Arnaud MARTHEY et Michel CHAMOUTON, ont rendez-vous à Dole (2 rue Louis de la Verne) le 18 avril prochain pour signer une convention de partenariat.

À travers cette convention et dans l'objectif d'accentuer le développement économique régional, l'AER BFC et la CRMA BFC souhaitent unir leurs efforts afin de renforcer l'efficacité de leurs actions.

Le partenariat s'articule autour de quatre axes :

- Développement et prospection par filière
- Ingénierie économique et territoriale
- Promotion et animation de l'innovation et de l'éco-conception
- Promotion et attractivité de la région.

En matière de développement et de prospection par filière, la CRMA BFC mettra à disposition son outil de formation (notamment ses deux centres de formations d'apprentis) au service des projets suivis par l'agence, en fonction des besoins.

Concernant l'ingénierie économique et territoriale, le partenariat prendra la forme notamment d'une collaboration sur les travaux de connaissance socio-économique du territoire et d'échanges d'informations statistiques.

La convention prévoit également une collaboration des deux structures concernant le suivi des entreprises à enjeux et en difficultés, du ressort de la CRMA BFC.

Dans sa mission de promotion et d'animation de l'écosystème de l'innovation et de l'éco-conception, l'AER BFC pourra compter sur une participation active de la CRMA BFC avec l'objectif de faire bénéficier le plus grand nombre d'artisans de ces dispositifs d'appui.

Enfin, l'AER BFC et la CRMA BFC s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de promouvoir l'identité régionale, notamment en s'appuyant sur les atouts économiques et les savoir-faire des filières régionales (alimentation, Métiers d'Art et industrie).

.../...

contact presse

Présentations des deux signataires de la convention

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) a pour mission d'accompagner et de développer l'activité économique, l'innovation et l'emploi sur le territoire et de promouvoir l'identité régionale.

Pour réaliser les ambitions du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), l'AER BFC est au service des entreprises et des territoires qui constituent ses deux cibles.

Les objectifs stratégiques de l'AER :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire,
- Soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins,
- Promouvoir et accompagner l'innovation et l'éco-conception,
- Promouvoir l'attractivité économique de la région.

La Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté (CRMA BFC) représente le secteur de l'artisanat régional constitué de 52 708 entreprises dans quatre grands secteurs : le bâtiment, les services, la production et l'alimentaire.

Les CMA de BFC avec leurs 400 collaborateurs, réalisent les prestations suivantes :

- accompagnement des créateurs d'entreprise,
- accompagnement des artisans existants,
- promotion des métiers et de l'apprentissage,
- formation initiale et continue, avec notamment deux centres de formation d'apprentis en gestion directe,
- appui aux actions de développement territorial,
- centre de formalités pour les entreprises et tenue du répertoire des métiers.

contact presse